

Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 20 - Mars 2014

Les diplômés de Licence-promotion 2011-2012

Les déterminants de la réussite en Licence à l'université d'Orléans en 2011-2012.

L'étude présentée ici sur la réussite en Licence dans notre établissement, à partir des données issues d'APO-GEE¹, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en Licence s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

Pour l'année universitaire 2011-2012, 1502 étudiants étaient inscrits en dernière année de Licence à l'université d'Orléans et parmi eux, 227 étaient aussi en 2^{ème} année de Licence (soit 15,1 %). 1131 étudiants ont validé leur diplôme de Licence soit un taux de réussite de **75,3 %**.

Quel parcours scolaire ?

La population des inscrits en 3^{ème} année de Licence est majoritairement féminine : 54,5 % de jeunes étudiantes contre 45,5 % d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (79,0 % contre 70,9 %). L'âge moyen des diplômés est de 21,1 ans contre 22,6 ans pour les non diplômés.

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est pour l'essentiel un baccalauréat général : 84,3 %

	Taux de réussite
Baccalauréat de type général	78,8 %
Autre baccalauréat	57,6 %
Equivalence	55,1 %
Bacheliers à l'heure ou en avance en formation initiale	80,9 %
Bacheliers ayant au moins un an de retard en formation initiale	66,1 %
Pas de dette au niveau de la L2	81,3 %
Dette au niveau de la L2	41,9 %

des étudiants inscrits en dernière année de Licence ont un baccalauréat général, 7,9 % un baccalauréat technologique ou professionnel et 7,9 % un titre équivalent. Pour l'essentiel de ces derniers (92,4 %) ce titre est un diplôme d'établissement étranger admis par équivalence.

Parmi les étudiants titulaires d'un baccalauréat inscrits en formation initiale (soit 91,1 % de l'ensemble

des inscrits en 3^{ème} année de Licence), ce sont ceux ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » qui, plus souvent que la moyenne, obtiennent leur diplôme à l'issue de cette dernière année : 80,9 % de ces bacheliers contre 66,1 % des bacheliers ayant au moins un an de retard pour un taux moyen de réussite de 77,2 %.

Valider son diplôme tout en ayant une dette au niveau de la 2^{ème} année de Licence apparaît comme plus difficile à concilier. En effet, seulement 41,9 % des étudiants dans cette situation obtiennent leur diplôme à la fin de l'année contre 81,3 % des étudiants pouvant se consacrer totalement à leur L3.

Quelle formation suivie ?

La composante présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne est celle des Lettres, Langues et Sciences Humaines. En effet, quatre étudiants sur cinq (81,0 %) inscrits en 3^{ème} année de Licence en 2011-2012 dans cette composante ont validé leur diplôme. C'est d'ailleurs dans cette composante que la part des étudiants titulaires d'un baccalauréat général est nettement supérieure à la moyenne représentant un écart de +4,3 points.

	Taux de réussite
Droit, Economie, Gestion	77,2 %
Lettres, Langues et Sciences Humaines	81,0 %
Sciences	69,2 %
STAPS	72,9 %

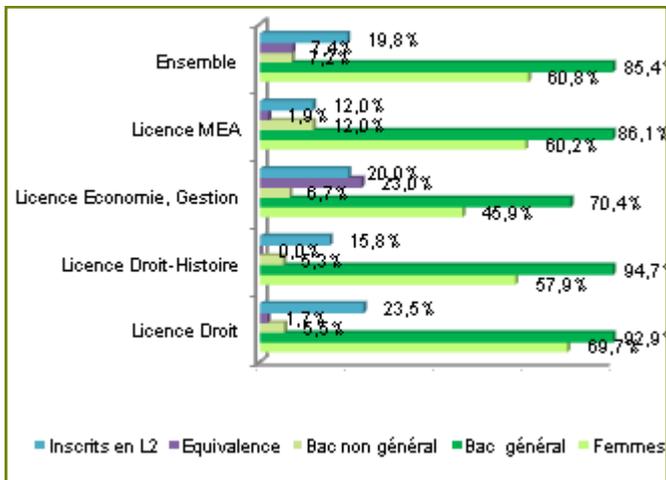
1: Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des étudiants

En Droit, Economie, Gestion

En dehors de La Licence Droit-Histoire où la totalité des inscrits a obtenu son diplôme, la Licence présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne est la Licence Management des Entreprises et des Administrations (MEA). En effet, près de neuf inscrits sur dix (88,0 %) ont obtenu leur Licence.

	Taux de réussite
Licence Droit	71,8 %
Licence Droit-Histoire	100 %
Licence Economie, Gestion	74,8 %
Licence Management des Entreprises et des Administrations	88,0 %

C'est en Licence d'Economie, Gestion que les taux de féminisation et de titulaires d'un baccalauréat général sont les plus faibles : respectivement 45,9 % et 70,4 % quand cela concerne en moyenne 60,8 % et 85,4 % des inscrits en Droit, Economie, Gestion. On notera également dans cette Licence, la part non négligeable des titulaires d'une équivalence avec un écart à la moyenne de +15,6 points.



De plus, si un étudiant sur cinq (19,8%) inscrit en 3^{ème} année de Licence est également en dette au niveau de la deuxième année, cela représente 23,5 % des étudiants en Licence de Droit et seulement 12,0 % de ceux de Licence de Management des Entreprises et des Administrations (MEA). Les écarts observés ne sont cependant pas significatifs.

En Lettres, Langues et Sciences Humaines

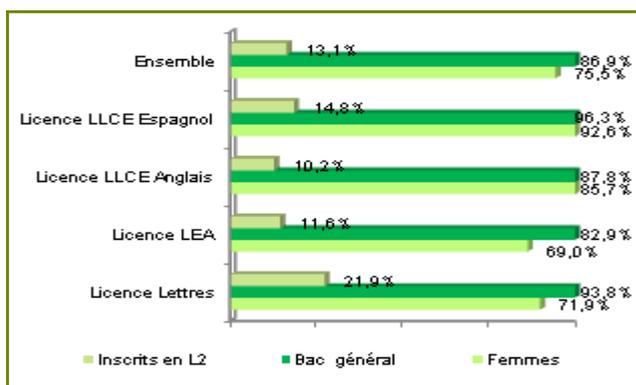
En Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) le taux de réussite global en Licence est de 81,0 %. Cependant, dans cette composante, les

licences se répartissent dans deux domaines de formation : Arts, Lettres, Langues avec un taux de réussite de 77,2 % et Sciences Humaines et Sociales avec un taux de 87,3 %.

	Taux de réussite
Licence Droit-Histoire	0,0 % (1 étudiant)
Licence Histoire	86,2 %
Licence Géographie	95,8 %
Licence Sciences du Langage	86,4 %
Ensemble Sciences Humaines et Sociales	87,3 %
Licence Lettres	90,6 %
Licence LEA	71,3 %
Licence LLCE Anglais	83,7 %
Licence LLCE Espagnol	77,8 %
Ensemble Arts, Lettres, Langues	77,2 %

Dans le domaine Sciences Humaines et Sociales, sans considérer la Licence Droit-Histoire où il n'y a qu'un seul étudiant, ce sont de petites promotions : une soixantaine d'étudiants en Licence d'Histoire et Licence Sciences du Langage pour une vingtaine en Licence de Géographie. Le taux de réussite y est d'ailleurs le plus élevé (95,8 %). Tout en prenant des précautions, il est à noter que c'est en Licence d'Histoire où la part des étudiants inscrits également en 2^{ème} année est un peu plus importante que la moyenne : 17,2 % pour en moyenne 14,8 %. En Licence de Géographie et de Sciences du Langage, cette part est de respectivement 12,5 % et 11,9 %.

Dans le domaine Arts, Lettres, Langues la Licence LEA se démarque par la taille de sa promotion. Elle compte en effet 129 étudiants ; le taux de réussite y est aussi le plus faible (71,3 %). Les Licences de Lettres et de LLCE Espagnol enregistrent chacune une trentaine d'étudiants et celle de LLCE Anglais, un cinquantaine. Le taux de réussite le plus élevé est en Licence de Lettres avec 90,6 %, c'est aussi dans cette Licence que la part des titulaires d'un baccalauréat général est la plus élevée (93,8 %).

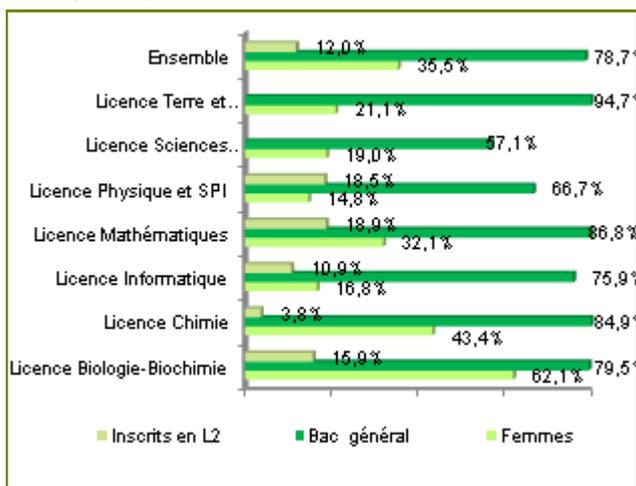


En Sciences

Le taux de réussite global en Sciences est de 69,2 %. La Licence présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne est la Licence Terre et Environnement. En effet, près de quatre inscrits sur cinq (78,9 %) ont obtenu leur diplôme. Petite promotion d'une vingtaine d'étudiants, ils sont 94,7 % à être titulaires d'un baccalauréat général. A taille identique, en Licence Sciences Physiques et Techniques, ils sont moins de trois cinquièmes (57,1 %).

	Taux de réussite
Licence Biologie-Biochimie	72,8 %
Licence Chimie	75,5 %
Licence Informatique	76,6 %
Licence Mathématiques	41,5 %
Licence Physique et Sciences pour l'Ingénieur	51,9 %
Licence Sciences Physiques et Techniques	66,7 %
Licence Terre et Environnement	78,9 %

C'est en Licence Mathématiques que l'on observe le taux de réussite le plus faible (41,5 %). Avec la Licence Physique et Sciences pour l'Ingénieur, la part des étudiants inscrits également en 2^{ème} année y est nettement supérieure à la moyenne (un écart de près de 7 points).



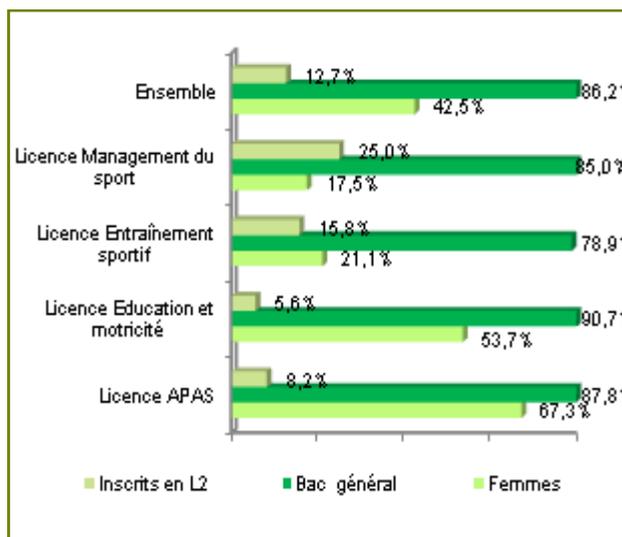
En STAPS

On observe un taux de réussite global en STAPS de 72,9 %. Plus souvent que la moyenne, ce sont les étudiants inscrits en Licence Education et Motricité qui réussissent le mieux. En effet ils sont quatre étudiants sur cinq (79,6 %) à avoir obtenu leur diplôme

quand ils ne sont que 68,4 % en Licence Entraînement sportif.

	Taux de réussite
Licence Activité Physique Adaptée et Santé	71,4 %
Licence Education et Motricité	79,6 %
Licence Entraînement sportif	68,4 %
Licence Management du sport	70,0 %

Quand en moyenne 12,7 % des étudiants inscrits en 3^{ème} année de Licence STAPS sont en dette au niveau de la 2^{ème} année, ils ne représentent que 5,6 % des inscrits en Licence Education et Motricité et 8,2 % en Licence Activité Physique Adaptée et Santé au contraire de ceux inscrits en Management du sport et Entraînement sportif avec un écart à la moyenne respectivement de +12,3 et +3,1 points. Il est à noter que c'est en Licence Management du sport et Entraînement sportif où le taux de féminisation est nettement inférieur à la moyenne (respectivement -21,4 et -25 points).



Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après l'obtention de la Licence

Près de trois diplômés sur cinq (58,7 %) de Licence se sont réinscrits à l'université d'Orléans l'année suivante. On observe des différences significatives selon le domaine de formation de la Licence obtenue. Plus souvent que la moyenne, ce sont les diplômés de Licence appartenant au domaine de Sciences, Technologies, Santé qui se sont réinscrits l'année suivante. En effet, cela concerne plus des deux tiers (67,3 %) de ces étudiants contre moins de la moitié (49,5 %) de ceux ayant obtenu une Licence du domaine Droit, Economie, Gestion. Viennent ensuite les diplômés de licence du domaine Sciences Humaines et sociales avec un taux de réinscription de 64,5 %.

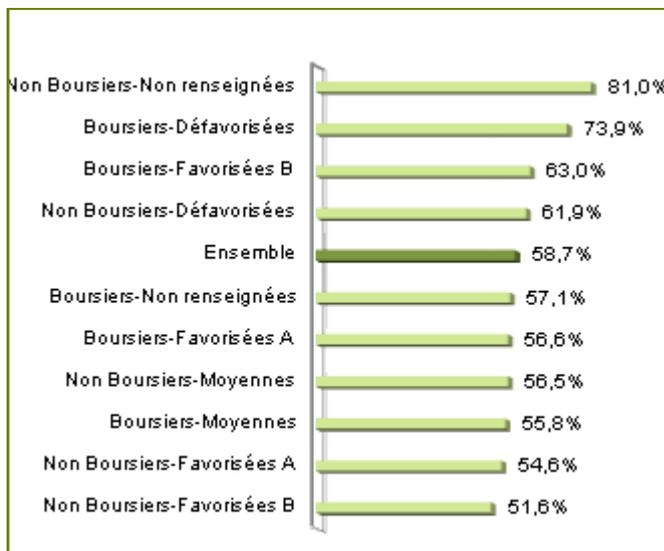
	Taux de réinscription
Arts, Lettres, Langues	60,1 %
Droit, Economie, Gestion	49,5 %
Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives	58,3 %
Sciences Humaines et Sociales	64,5 %
Sciences, Technologies, Santé	67,3 %

Dans la base Apogée, la PCS des deux parents est dorénavant renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisit de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre de diplômés dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi seulement 3,1 % des diplômés ont « Inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

Ce sont les diplômés dont l'un des parents appartient à la catégorie « Défavorisées » ou ceux pour qui la PCS des deux parents est inconnue ou sans objet qui, plus souvent que la moyenne, se sont réinscrits l'année suivante. En effet, cela concerne plus de sept jeunes sur dix (respectivement 72,3 % et 71,4 %) issus de ces catégories contre moins de trois cinquièmes (55,2 %) issus de la catégorie « Favorisées A » (57,6 % pour « Favorisées B » et 56,0 % pour « Moyennes »).

La réinscription dans l'établissement concerne plus souvent que la moyenne les étudiants qui étaient boursiers en 2011-2012 : 61,4 % des boursiers contre 55,8 % des non boursiers. L'écart n'est cependant pas significatif. La part des boursiers représente un peu plus de la moitié des diplômés (51,8 %).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non boursier apporte un certain éclairage sur la population des présents dans l'établissement l'année suivant l'obtention de leur Licence. On a choisi de classer le taux de réinscription par ordre décroissant.



On constate alors que l'étudiant boursier dont au moins un parent appartient à la catégorie « Défavorisées » a une probabilité plus importante de se réinscrire par rapport à son homologue non boursier de même classe sociale d'appartenance. Ainsi près des trois quarts diplômés (73,9%) boursiers d'origine « Défavorisées » se sont réinscrits contre trois diplômés non boursiers sur cinq (61,9 %) de la même classe sociale. Les diplômés de Licence Sciences Humaines et sociales et ceux du domaine Arts, Lettres, Langues sont plus souvent que la moyenne boursiers (respectivement 62,1 % et 59,6 %), appartiennent le plus souvent au milieu « Défavorisé » (respectivement 23,4 % et 15,8 % pour 13,7 % de l'ensemble des diplômés).

Quelle poursuite d'études ?

Pour l'essentiel la poursuite d'études s'effectue en Master : 96,7 % des diplômés de Licence sont inscrits en 1^{ère} année de Master et 0,3 % en 2^{ème} année de Master (soit deux étudiants). Ces deux diplômés étaient déjà titulaires d'une Licence du même domaine ; ils ont suivi parallèlement à leur Licence STAPS une 1^{ère} année de Master. Les vingt autres diplômés se répartissent entre Licence professionnelle (9 étudiants), autre Licence générale (7 étudiants dont 4 en 1^{ère} année), DUT (1 étudiant en année spéciale), certification du C2i2E (2 étudiants) et 1 auditeur Libre.

Il est à noter, même si la part est faible (5,3 %) que des diplômés non réinscrits en 2012-2013 sont présents en 2013-2014. Parmi ces diplômés, quatorze se sont inscrits en Master dont huit en 2^{ème} année, sept à la préparation au concours d'avocat, deux en certification C2i, un dans une autre Licence et un en auditeur libre.

A contrario, parmi les diplômés réinscrits, cent-dix sept (soit 17,6 %) ne sont plus présents en 2013-2014. Pour l'essentiel, ils étaient inscrits en 1^{ère} année de Master (87,2 %) : 49 ont obtenu leur 1^{ère} année de Master, 39 sont défailants à l'étape et 7 ont pour résultat « Ajourné » ; les sept autres n'ont pas de résultat. Les neuf diplômés inscrits en Licence professionnelle ont obtenu leur diplôme. Quatre étaient inscrits en Licence dont trois en 1^{ère} année, le quatrième inscrit dans une Licence du même domaine a validé son diplôme. Les deux diplômés inscrits en certification C2i2E ne l'ont pas obtenu.

Pour une prochaine promotion, il serait intéressant de connaître ce que font les diplômés de Licence quand ils ne se réinscrivent pas l'année suivant l'obtention de leur diplôme.



Pôle AVENIR
Observatoire de la Vie Etudiante, OVE
 Maison de l'Etudiant
 Rue de Tours - BP 6749
 45067 Cedex 2
 ☎ 02 38 49 43 06
 poleavenir.ove@univ-orleans.fr
 www.univ-orleans.fr/ove

